

Marty Dick (RL, TI): Je ne veux pas être formaliste, mais en fait le but de l'auteur de la motion n'est pas encore tout à fait réalisé. Il le sera seulement à la fin de l'année, mais je suis heureux de savoir que soit le Conseil fédéral, soit la commission est d'accord avec l'auteur de la motion.

Je crois qu'il est important de regarder ce qu'il y a derrière cette question apparemment très technique. Aujourd'hui on fait des statistiques pour démontrer la provenance des fonctionnaires fédéraux et on peut ainsi dire que la Suisse italienne ou la Suisse romanche sont représentées plus ou moins équitablement. En fait, ce n'est absolument pas vrai, parce que la plupart des documents sont établis en allemand, une bonne partie en français et donc un très fort contingent de Suisses italiens dans l'administration n'a que des fonctions de traducteur. Quand je dis "que", ce n'est pas pour minimiser le travail du traducteur, qui est absolument important et fondamental, mais ce que j'aimerais souligner et j'aimerais attirer l'attention du Conseil fédéral, c'est que la minorité suisse italienne - et cela est valable d'une certaine façon aussi pour la minorité romanche - est totalement absente des cadres de l'administration. Il n'y a aucun Suisse italien à la tête d'un office fédéral, et pourtant Dieu sait combien d'offices fédéraux il existe. Il n'y a aucun Suisse italien dans la Direction générale des CFF, aucun Suisse italien dans la direction de La Poste, aucun Suisse italien chez Swisscom, aucun Suisse italien dans la direction de la Banque nationale.

Je crois qu'il y a quelque chose qui ne fonctionne pas. Peut-être qu'il n'y avait pas de candidatures suffisantes et qualifiées dans le passé, parce que les Tessinois préféraient rester au Tessin. Je dois dire que ces dernières années, j'ai eu l'occasion de suivre quelques candidatures et j'ai dû remarquer que c'est peut-être une affaire culturelle: ceux qui doivent procéder à une nomination tendent naturellement à choisir quelqu'un de leur propre langue et cela pénalise les deux dernières minorités de ce pays. C'est un problème délicat et important, qui concerne aussi la cohésion nationale, et j'aimerais donc, au-delà de cet aspect statistique et technique, qu'on tienne compte aussi de ces principes fondamentaux qui sont à la base de notre pays.